



**La prochaine réunion du Conseil Municipal
de Rochebaudin aura lieu le :
vendredi 22 décembre 2023 à 20h30
dans la salle communale**

Rochebaudin, le 14 décembre 2023

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 22 septembre 2023

2 – Dénomination de la future salle communale

La Commission Vie de la Commune propose d'appeler la future salle communale qui sera aménagée dans l'ancienne église : Espace Saint Roch ;

3 – Tarifs communaux pour 2024

Il est proposé de reconduire les tarifs actuels

Location de la salle communale :

Rochebaudinois et électeurs de la commune :

Location de 10h à 10h le lendemain : 55 €

Supplément au-delà de 10h le lendemain : 30 €

Autres :

Location de 10h à 10h le lendemain : 115 €

Supplément au-delà de 10h le lendemain : 30 €

Chauffage : 15€/jour

Cimetière :

Concession trentenaire (2 m²) : 250 €, concession columbarium de 15 ans : 200 €

4 – Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget général 2024

Afin de permettre d'engager de nouvelles dépenses d'investissement, il est proposé d'autoriser l'engagement la liquidation et le mandatement à partir du 01/01/2024 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts aux budgets de l'année 2023 ;

5 – Régime indemnitaire des agents communaux

Seule la partie mensuelle du régime indemnitaire a été mise en place alors que la réglementation impose la mise en place de la partie annuelle ;

6 – Prime exceptionnelle inflation pour les agents communaux

L'État a versé à ses fonctionnaires une prime exceptionnelle pour faire face à l'augmentation des prix, les communes peuvent en faire bénéficier leurs agents si elles le souhaitent ;

7 – Subventions

La Commission Vie de la Commune propose d'attribuer les subventions suivantes :

- Association Permavillards : 300€

- Comité des fêtes : 1270€ incluant les recettes liées à la location de la licence IV et diminuée d'un don en liquide de 30€ fait à la commune et qui a été versée au Comité des fêtes

- Association XP2i : subvention exceptionnelle de 300€ ;

8 – Recensement

Un recensement de la population aura lieu en janvier 2024. Il est proposé d'inscrire une dépense de 500€ pour y faire face, sachant que la commune touchera une dotation forfaitaire de 282€ ;

9 – Don de matériel à XP2i

L'association XP2i a été victime d'un incendie, il est proposé de lui donner le matériel de jardinage inutilisé de la commune ;

10 – Groupe de travail intercommunal pour rédiger le futur règlement des salles communales

Il est proposé d'avoir une gestion mutualisée des salles communales de Félines et Rochebaudin, en harmonisant les tarifs et les conditions d'utilisation, afin de bien orienter le public vers la salle la mieux adaptée à l'usage envisagé. Une commission pourrait être créée pour rédiger un projet de règlement, composée de 3 représentants de chaque commune. Thierry Dricot serait d'accord pour y représenter le Comité des fêtes, 2 conseillers pourraient en être membre ;

11 – Demande de subventions pour la réfection de la toiture de l'ancienne église

Un devis de 35.671,80€ Ht a été établi pour cette réfection et il convient de demander des subventions à la Région et au Département ;

12 – Election des délégués au SIVU

A la demande du Préfet et des communes de Charols et Manas, les statuts du syndicat intercommunal qui gère les écoles (SIVU) ont été modifiés. Rochebaudin s'était opposé à cette demande mais avait été obligé d'élire de nouveaux délégués. Face à un refus majoritaire des communes d'approuver les nouveaux statuts, il faut à nouveau désigner les 2 représentants de la commune au SIVU ;

13 – Zones d'accélération du développement des énergies renouvelables

En raison des flous régissant ces zones et en l'absence de sites potentiels susceptibles d'être concernés, il est proposé de ne pas s'engager dans cette démarche ;

14 – Gestion du service de l'eau

La distribution de l'eau potable est actuellement gérée par le SIEBRC qui a confié cette gestion à la SAUR. Ne pourrait on engager des négociations pour étudier s'il ne serait pas plus intéressant de confier cette gestion au SIEA qui gère déjà l'assainissement sur la commune ?

15 – Appel à manifestation d'intérêt pour le Porte-cloches

Une seule proposition est parvenue, il est proposé d'en confier l'analyse aux commissions Vie de la Commune et Patrimoine ;

16 – Questions diverses